

Commissariat à l'Aménagement, au Développement
et à la Protection du Massif Pyrénéen

Groupe prospective-cohérences
Réunion du 17 juillet 2012
Animateur du groupe : Jean Pierre CREMER

Assistaient à la réunion :

Jean Michel ANXOLABEHERE – Président de l'ACAP
Carine BERGES – Saveurs des Pyrénées
Patrice de BELLEFON – Comité de Massif
Mathieu BENOIT – Mission agro-alimentaire Pyrénées
Rémi BENOS – Université Toulouse
Jean Jacques BOISSEROLLE – CESER Aquitaine
Marc CARBALLIDO – Conseiller Régional Midi Pyrénées
Philippe CLARY – Conseil Régional Midi Pyrénées
Augustin DOUILLET – Directeur de l'ACAP
Graziella FILONI – Chambre de Métiers des Pyrénées
Vincent FONVIEILLE – Comité de Massif
Thierry GALIBERT – DREAL Midi Pyrénées
Didier HERVE – IPHB
Jean Paul LABORIE – Comité de Massif
Yves LEPEL-COINTET – CESER Aquitaine
Anne Cécile NAUDAN – Conseil Général des Pyrénées Orientales
Aurélié NICOLAS-FAURE – Conseil Régional Midi Pyrénées
Christian PASCUAL – Chambre de Métiers des Pyrénées
Thierry PROUTHEAU – Directeur de l'APEM
Bernard RETON - Chambre de Métiers des Pyrénées
Olivier RIVIERE – Météo France
Bruno ROUCH – DDT Hautes Pyrénées
Hélène ROUX – Conseil Général de l'Ariège
Servane TAROT – APEM
Jean Guy UBIERGO – Consultant
Mathias VERMESSE – Conseil Régional Midi Pyrénées
Yves YVINEC - Chambre de Métiers des Pyrénées

Etaient excusés :

Pascal ALARD – Conseil Général de l'Ariège
Thiphaine BARET – Conseil Régional Midi Pyrénées
François BOCHER – DDT des Hautes Pyrénées
Roland CASTELLS – Maire de Bagnères-de-Bigorre
Damien CAUDRON
Michel CHANUT – Conseil Régional Aquitaine
Christian CHATRY – Ingénieur général de bassin

Jean François COURET – Sous Préfet de Saint Girons
Matthieu CRUEGE – Directeur du Parc Régional de l'Ariège
Marie DEMOLIN – Conseil Régional Aquitaine
Frédéric DUPIN – DDT des hautes Pyrénées
Corinne EYCHENNE – Université du Mirail
Jean Philippe GUERINET – DREAL Midi Pyrénées
Didier GIRARD – Réseau Garonne
Philippe JUGIE – Agence de développement touristique de l'Ariège
Emmanuel JOLY – DREAL Midi Pyrénées
Michel LIEUTERET – DRAAF Midi Pyrénées
Pierre LISSOT – Directeur du syndicat mixte du Canigou
Nadine LOIRETTE – DRAAF Midi Pyrénées
François MAITIA – Co-président du Comité de Massif
Henri MAUHOURET – Tourmalet N/PY
Vincent MEYRAND – Président de la CC de Saint Savin
Joëlle RIBARD – Conseil Régional Languedoc Roussillon
Françoise ROINE – Conseil Régional Aquitaine
Philippe TERRANCLE – Directeur Général des éditions Privat

La deuxième réunion du groupe « Prospective-Cohérence » a eu lieu le 17 juillet 2012 dans les locaux du Commissariat de massif des Pyrénées, à Toulouse.

Jean-Pierre CREMER introduit la séance en rappelant les grandes étapes de la révision du schéma de massif et précise que la totalité des documents préparatoires est en ligne sur le site spécialement dédié à la révision schéma : <http://schema-massif.sig-pyrenees.net>.

Le compte-rendu de la 1^{ère} réunion en date du 4 avril 2012 est approuvé.

1/ Où en est la démarche d'évaluation ?

Thomas Bunel présente l'état d'avancement de la phase d'évaluation de la politique de massif :

- la plupart des partenaires ont participé au **travail d'autoévaluation** proposé par le comité de massif (2 régions sur 3, 4 départements sur 6, 6 services d'Etat sur 6) ; il s'agissait pour eux de répondre à un questionnaire traitant de la stratégie générale, de la cohérence et de l'efficacité des politiques d'intervention mises en œuvre ; une première synthèse de ces réponses sera produite pendant l'été et prête pour la rentrée 2012 (elle sera communiquée aux membres de la commission permanente du comité de massif, qui se réunit le 4 septembre) ;
- l'évaluation conjointe de la convention de massif (volets « politique touristique » et « fonctionnement des structures associatives du réseau pyrénéen ») a été confiée au bureau d'études CRP Consulting, au mois de juillet ; son travail sera achevé puis diffusé au cours de l'automne 2012.

Par ailleurs, la commission permanente et le comité de massif se réuniront au mois de septembre 2012 (respectivement le 4 et le 18) pour un point d'étape sur la démarche de révision.

2/ Synthèse générale des premières contributions thématiques, par Jean-Pierre Cremer

JP Cremer présente ce qu'il a retiré de la lecture des compte-rendus des différents groupes de travail thématiques, sachant qu'à ce jour tous les groupes thématiques se sont réunis au moins une fois, à l'exception du groupe « biodiversité » rattaché à la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité.

Un certain nombre de points communs apparaissent :

- la participation est assez forte et bien représentative de la diversité pyrénéenne ; tous les groupes font part d'une forte « envie de Pyrénées », exprimant des attentes précises et exigeantes : plus de "Pyrénées", plus de "politique de massif", plus de "transversalité" ... ;
- conséquence de cette envie de "plus de massif", la question de « l'image des Pyrénées » est abordée par tous les groupes ; « image de marque », « bannière commune », plusieurs pistes de réflexions révèlent une forte volonté de positionnement pyrénéen et de mise en visibilité du massif ;
- l'ensemble des groupes thématiques demande « plus de gouvernance » pour l'ensemble du massif, ce qui se traduit par une demande de « plus de comité de massif », d'un travail davantage fédérateur et opérationnel ;
- l'échelle communale semble inadaptée aux enjeux du développement des territoires pyrénéens ; le souci de trouver la « bonne échelle » d'action et d'appliquer des règles de subsidiarité dans l'action pousse à identifier les enjeux spécifiquement pyrénéens, bases d'une politique de massif ;
- les structures pyrénéennes du "réseau pyrénéen" sont dans l'ensemble plébiscitées ;
- quel que soit le secteur d'activité, la problématique de l'installation/transmission constitue l'une des préoccupations majeures des participants pour les années à venir ; ce souci renvoie notamment à la problématique du foncier et à la petite taille des structures économiques, deux spécificités pyrénéennes contemporaines ;
- la forte demande d'observatoires à l'échelle du massif, fiables et diversifiés, est associée à la recherche d'une échelle d'action pertinente ; elle révèle un besoin d'outils d'évaluation et une maturité acquise par les acteurs du massif pour rendre la politique de massif efficace et performante. Il semble que le SIG Pyrénées puisse facilement élargir son champ d'action et répondre à cette demande ;
- enfin, il ressort de cette phase de concertation un état d'esprit extrêmement positif : les participants estiment dans leur très grande majorité que les

Pyrénées ont de nombreux atouts et ont les moyens de devenir encore plus attractives qu'elles ne le sont ; les échanges de chaque réunion thématique sont globalement optimistes, portés par la conviction que la politique de massif peut et doit être plus ambitieuse et que les Pyrénées constituent un atout de premier plan pour les trois Régions concernées.

Les groupes thématiques se réuniront à nouveau d'ici le mois d'octobre.

JP Cremer précise dans un second temps ce qu'il a retenu des **avancées de chaque groupe thématique** :

- **FILIERES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES** : JP Cremer évoque « *le Livre blanc pour l'agriculture pyrénéenne* » récemment réalisé par l'ACAP : celui-ci lui semble exemplaire et plaide pour qu'il inspire les autres secteurs. Il estime que l'accent pourrait être davantage mis sur « l'aval » de la production, afin d'identifier des stratégies de recherche de rente pour l'agriculture pyrénéenne. Cela représente selon lui un axe stratégique de la politique de massif.

- **FILIERES FORESTIERES** : le diagnostic lui semble clair et les actions à mener font consensus. La situation de la filière bois pyrénéenne est très dégradée. Il s'agit aujourd'hui de conduire le changement et non faire plus que ce qu'on fait déjà. Par rapport à des propositions qui forment un ensemble de bonnes intentions il manque des leviers d'action indispensables à la concrétisation de cette volonté de changer les termes du modèle économique.

- **EUROPE ET TRANSFRONTALIER** : ce groupe a davantage recueilli les contributions de techniciens que de porteurs de projets. C'est pourtant le projet qui doit précéder les opportunités financières. La politique de massif ne peut coordonner des initiatives transfrontalières qu'à partir du moment où un cap lui est donné. Les opportunités sont de plus en plus nombreuses dans le secteur transfrontalier ; il apparaît bien que la dimension véritable du massif, franco-espagnole, est un atout de long terme qui devra s'incarner dans la gouvernance de la politique de massif, voire dans les programmes eux-mêmes.

- **TOURISME** : là encore, le diagnostic est clair : il existe une forte demande et de véritables attentes pour une confédération pyrénéenne du tourisme puissante, organisée, ambitieuse. Les contributions ont plus particulièrement révélé l'importance d'intégrer les relations métropoles/montagne, ce qui est d'ailleurs partagé par les autres thématiques. JP Cremer relève également la prise de position des professionnels du tourisme de nature/culture qui souhaitent aujourd'hui structurer le troisième pilier historique du tourisme pyrénéen : après le thermalisme au 19^{ème} siècle, le ski au 20^{ème} siècle, le tourisme de nature et de culture doit devenir le relais de croissance au 21^{ème} siècle. Sans opposer ces différents secteurs d'activités touristiques, il s'agit davantage de préparer l'avenir et de créer les conditions du changement en faisant de ces initiatives l'un des points forts dans le schéma révisé.

- **AUTRES ACTIVITES ECONOMIQUES** : on retrouve dans les contributions de ce groupe des propositions similaires aux autres, avec un besoin d'installation/transmission et d'observatoire territorial particulièrement marqué. Une piste de réflexion innovante a été proposée autour de « l'économie verte » : la prochaine politique de massif pourrait marquer un infléchissement sensible dans cette

direction, afin de mettre en synergie les « autres activités » avec les principaux axes d'intervention (agriculture, forêt, tourisme, biodiversité).

Pour conclure, JP Cremer constate que les échanges n'ont pas permis d'identifier des pôles créateurs d'emplois comme le demandait initialement le Président du comité de massif au lancement de la démarche de révision. Mais l'ensemble des échanges attestent d'un grand optimisme et d'un véritable volontarisme des acteurs et des partenaires pyrénéens, gages d'évolutions positives à venir.

3/ Débat autour de la synthèse proposée :

JP Laborie constate que la question des leviers de l'action n'est pas abordée par les groupes. Les rapports entre acteurs, les conflits, ne peuvent être passés sous silence par une unanimité de façade exprimée par chaque groupe. Plusieurs éléments majeurs doivent selon lui être pris en compte : les Pyrénées ne représentent que 16 % de la population des 6 départements du massif, tandis que les plus grands changements et les plus fortes dynamiques d'évolution se font sur les bordures de la zone massif. On ne peut tourner le dos à ces leviers qui conditionnent toute action à l'échelle des Pyrénées. Le travail de révision est très intéressant, mais en l'absence de choix prospectif suffisamment clair, les comptes-rendus font du schéma de massif un document de lobby avant tout.

Patrice De Bellefon regrette que les réflexions relatives au tourisme n'intègrent pas la relation nature/culture à la fois comme élément du local et part d'universel.

La DREAL informe que dans le cadre de la SPVB, une réflexion sur la relation entre tourisme et biodiversité a été lancée. Une première réunion aura lieu sur le sujet en septembre 2012.

Pour Didier Hervé, l'échelle communale n'a pas véritablement été remise en cause en tant qu'échelle d'action pertinente par les participants. Au contraire, le besoin de rapprochement entre vallées et la limitation du processus d'éloignement des centres de décisions du massif, ont également été soulignés par les différents groupes thématiques.

JP Cremer ouvre une parenthèse concernant la fiscalité et l'état des ressources financières des communes pyrénéennes. Conformément à la sollicitation du groupe, une première analyse a effectivement été lancée par S. Tarot et JP. Laborie. Leur travail a été facilité par la création en juin 2012 du FPIC (fonds de péréquation inter-communal). Les travaux ne sont pas terminés et JP Cremer propose de faire un premier bilan aux participants lors de la prochaine réunion du groupe « Prospective et Cohérence ». Les premières cartes publiées (à l'échelle des intercommunalités) semblent néanmoins montrer que les territoires pyrénéens ne sont effectivement pas vraiment "pauvres", qu'une forte proportion des intercommunalités pyrénéennes sont même contributives nettes au fonds national. L'hétérogénéité des situations est cependant, sans doute, plus forte qu'ailleurs. En première approximation une bonne intégration fiscale des intercommunalités pyrénéennes permettrait certainement d'assurer la part d'autofinancement de la plupart des projets.

JP Laborie propose d'ores et déjà de mettre déjà en ligne un dizaine de cartes avec un bref commentaire pour chaque carte.

4/ Compte-rendu des sous-groupes

- **Sous-groupe « Changement climatique et énergie » :**

JP Cremer rend compte de plusieurs erreurs contenues dans le compte-rendu diffusé :

- il est selon lui nécessaire d'insister sur le rôle pionnier des Pyrénées dans l'épopée ferroviaire et le développement de l'hydroélectricité qui va avec, ce qui a conduit à la création de la SHERM et a indirectement contribué à la structuration d'une politique de massif (la politique commerciale des compagnies de chemin de fer et leurs investissements dans les stations thermales). L'épopée ferroviaire pyrénéenne doit être racontée dans toute sa dimension. Le « massif » pyrénéen doit se positionner sur des sujets aussi importants que les renouvellements de concessions hydroélectriques ou le projet de ligne à grande vitesse (LGV) GPSO, car il s'agit là d'investissements ou d'événements qui auront dans les 50 ans autant d'impacts sur les Pyrénées que la compagnie des chemins de fer du midi n'en a eu au 19 et début 20^{ème} siècle ;

- concernant la partie « énergie », les échanges du sous-groupe ont insisté sur l'idée que les Pyrénées avaient vocation à être en pointe en valorisant l'existence sur le territoire pyrénéen de deux pôles de compétitivité nationaux sur l'énergie et la biomasse, DEBY (Perpignan) et AVENIA (Pau) ;

- concernant la partie « changement climatique », JP Cremer estime qu'au-delà des chiffres censés « mesurer » le changement, l'enjeu d'une politique de massif est d'identifier ce qui est spécifique au Pyrénées dans ce domaine. De nombreuses actions clés sont par ailleurs tout à fait pertinentes à l'échelle des régions. Comment justifier la politique de massif dans ce domaine ? En outre, l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique constitue une innovation pyrénéenne majeure qui doit avoir toute sa place dans le compte-rendu diffusé. L'ensemble de cette réflexion sous tend l'idée qu'enfin, certaines opportunités de développement pourraient être identifiées pour les Pyrénées, l'attractivité relative du massif étant favorisée par le réchauffement.

La DREAL estime que la synthèse pyrénéenne des trois schémas régionaux Climat Air Energie reste à faire. Un travail sur les problématiques de mobilité doit également être réalisé en profondeur et, plus largement, sur la question de l'attractivité des Pyrénées pour les Pyrénéens eux-mêmes ? Pourquoi habite-t-on les Pyrénées ? L'attractivité ne doit pas devenir une problématique uniquement touristique : elle renvoie à la question des services, du logement, de l'habitat, de la mobilité, etc...

JP Laborie souligne à ce propos que les mobilités « domicile-travail » explosent dans les Pyrénées depuis plusieurs années, ce qui en fait peut être l'une des régions de France les plus marquées par ce phénomène.

METEOFRANCE précise qu'une étude portant sur le réchauffement climatique dans les massifs de montagne a été réalisée et est en cours de restitution.

- **Sous-groupe « Ville montagne, rapport massif et urbains »**

JG Ubiergo propose une **synthèse des échanges** du sous-groupe spécialement réuni sur la problématique des rapports « Villes-montagne ».

- Constat : dans les Pyrénées, contrairement à d'autres massifs (Alpes, Massif central), les métropoles se trouvent à l'extérieur. Cela a forgé une certaine approche de ce territoire de montagne. Les lois de 1985 en ont fait un territoire « d'auto-développement », mais cela a peut-être constitué un « temps nécessaire », qui est peut être désormais dépassé. Peut-être nous trouvons nous aujourd'hui dans une aire de complémentarité, une ouverture au monde, une réciprocité qui se joue inévitablement avec les métropoles. Il ne s'agit bien sûr pas d'une prise de pouvoir de l'urbain, d'assujettir la montagne à un statut d'espace public, mais plutôt d'organiser un dialogue consenti, une réciprocité. A l'heure où le massif vit de son attractivité, il faut donc réfléchir aux liens avec les métropoles. Et lui restituer une situation historique puisqu'elles ont toujours eu des relations avec les villes. En outre, l'autre spécificité des Pyrénées est d'être un espace transfrontalier. Cela fait donc beaucoup d'héritages. Peut être qu'aujourd'hui il devient plausible de repenser les Pyrénées dans un espace commun plus large et mieux partagé.

- Spontanément, le débat a porté sur les villes de piémont. Cela est symbolique car ce sont les lieux d'articulations entre montagne et plaine, bien qu'elles jouent aujourd'hui davantage le rôle d'introduction aux vallées pyrénéennes. Elles sont davantage happées par les métropoles, d'où la génération de nombreuses mobilités montagne/ville. D'où peut être, aussi, la nécessité d'une nouvelle politique de massif qui reste à penser.

- Des villes de piémont, la discussion a rapidement porté sur la ville thermale. La relation entre villes de piémont et villes thermales renvoie au concept universitaire de « ville vallée » développé dans les années 1970. On remarque néanmoins que les pays reposent aussi sur ce tandem ville piémont/ville thermale (intérieure), sur la dualité tourisme/industrie, etc...

- Quid des grandes villes extérieures ? Pau, Bordeaux, Tarbes, Perpignan, Toulouse et leurs homologues espagnoles ? Foix est elle une porte du PNR ariégeois ? Tarbes une porte du Parc National ? Les tentations de relier ces espaces existent. Mais en réalité les métropoles sont maillées « par delà les Pyrénées » : la mise en réseau des métropoles traverse aujourd'hui davantage les Pyrénées qu'elle ne les intègre ...

- Quelles sont les relations des urbains à la montagne ? Quelles sont les empreintes de la montagne sur les paysages urbains ? Quid des résidences secondaires ? Ces derniers matérialisent le poids des métropoles dans le massif pyrénéen : 83 % des résidences secondaires appartiennent à des propriétaires issus des métropoles régionales. La problématique pyrénéenne des résidences secondaires relève d'une échelle régionale.

- Le même problème de gradient d'accessibilité à l'habitat en montagne est le même en montagne qu'en ville. Le brassage de population est aussi un accueil de population. Tout cela caractérise une forte volonté de résidence pour le massif. Il faut donc penser l'accueil touristique conjointement à l'accueil de nouvelles populations. D'où la question sur les nouveaux lieux de citoyenneté qui restent à inventer dans les Pyrénées.

- Le rôle majeur des PNR a été souligné, car ils intègrent dans leur philosophie même une relation forte avec les villes, par l'obligation d'ouvrir les

richesses de ces territoires aux biens communs. Mais dans les Pyrénées la coopération avec les villes est encore timide. Comment traduire/transmettre le patrimoine pyrénéen ? Le patrimoine constitue à ce niveau un axe fondamental, car c'est la façon de se donner à voir, de donner envie : c'est l'attractivité des Pyrénées qui se joue dans le patrimonial (à condition de ne pas le limiter à la nature).

- Si l'objectif est de « donner envie », se pose le problème de la culture de la montagne pour forger les clientèles de demain. Il semble pourtant qu'il y ait de moins en moins de jeunes en montagne. Au contraire, de nombreux jeunes espagnols parcourent les Pyrénées. Pourquoi ? Comment faire passer « le virus » aux jeunes ? Sans doute que les villes catalanes, Barcelone en particulier, donnent une véritable place à la montagne au cœur de la ville même.

- L'accès aux ressources patrimoniales participe fortement à la lisibilité du massif. Les ressources de technologies et des fonds (sources) doivent être stimulées pour mettre en valeur la contemporanéité du patrimoine pyrénéen.

Au terme de ce raisonnement collectif, JG Ubiergo conclut sur l'idée qu'il y a un pas à faire entre la montagne espace public et la montagne patrimoine commun.

Marc Carbalido explique que dans le massif central, les centres de décisions sont au cœur même du massif. Il lui paraît effectivement nécessaire de réfléchir aux représentations du massif au sein des villes, mais il convient également de réfléchir à l'impact des distances des centres de décisions de plus en plus éloignés.

JM Anxolabehere exprime qu'il faut avant tout que les habitants des Pyrénées prennent la main sur l'avenir des Pyrénées et que l'agglomération des pouvoirs politiques et économiques pyrénéens peut tout à fait permettre de faire jeu égal avec des aires urbaines puissantes.

Vincent Fonvielle retrouve dans les débats de ce sous-groupe le souci d'avoir une capitale des Pyrénées officiellement désignée.

JP Laborie et Didier Hervé estiment que les enjeux présentés sont particulièrement bien représentés par le milieu agropastoral dont le mode de vie est indissociable du patrimoine exceptionnel généré. Il est bien au cœur des enjeux, représentations et conflits d'usages traditionnels et urbains.

Selon l'INSEE, l'attractivité des régions pyrénéennes va générer l'installation d'une population équivalente à celle de Toulouse dans les prochaines décennies. Il faut donc effectivement se demander quelle gouvernance du massif mettre en place prochainement pour gérer les "effets de bordure" qui ne seront pas marginaux. La prospective territoriale à long terme et la planification opérationnelle (SCOT....) doivent traiter de ces sujets rapidement.

Le CESER Aquitaine témoigne du tropisme littoral et de l'attractivité du Pays Basque en Aquitaine. Dans ce contexte, il lui paraît important de renforcer des villes comme Pau.

Didier Hervé estime l'approche en termes de bien commun est délicat, considérant que le sens donné à cette notion varie selon les populations concernées. Le bien commun des pyrénéens n'est peut être pas celui des habitants des métropoles. La mise en bien commun n'est pas la mise en bien collectif. Il ajoute par ailleurs que le tropisme de Toulouse se ressent dans toute la chaîne, et cela jusque dans les Pyrénées-Atlantiques.

Jacques Guiu considère que les métropoles et Toulouse plus particulièrement ont besoin d'apprendre à connaître la montagne. L'appropriation des Pyrénées par les métropoles comme Toulouse doit être un objectif, qui n'est pour l'heure pas atteint.

JP Anxolabehere considère qu'il ne s'agit pas d'adopter de posture défensive vis-à-vis des métropoles puissantes, mais qu'il faut bien constater un déficit dans l'organisation des pouvoirs pyrénéens, ce qui limite l'interface d'échange et de discussion entre la montagne et les villes.

Marc Carballido constate que jusqu'à présent, il y a simplement un effet d'aubaine du local sur les effets métropolitains. Une véritable gouvernance du massif doit répondre à la volonté de structurer cette aubaine de manière stratégique et prospective.

JP Cremer précise que dans ce cadre, la proposition qu'un représentant des structures urbaines péri-pyrénéennes siège au comité de massif pourrait être faite.

- **Sous-groupe « Image/Entité/Marque »**

Au nom de Frédéric Dupin, excusé, Bruno Rouch synthétise les débats du sous-groupe « Image/Entité/Marque » qui a rassemblé une vingtaine de participants d'horizons diverses. L'image constitue un thème transversal à tous les groupes de travail et rassemble un vaste ensemble de processus hétérogènes.

- Un diagnostic en trois temps a été proposé pour distinguer les différents types de marques concernées. Le constat a été fait d'une profusion d'initiatives et, par conséquent, d'un risque de dispersion et de perte de lisibilité de l'image pyrénéenne dans son ensemble.

- Les participants se sont donc accordés sur la nécessité d'agir, de prendre les devants dans ce domaine difficile, notamment par la mutualisation des signes de qualité et par l'engagement d'un travail collectif sur une marque bannière partagé à terme par tous les territoires et les secteurs d'activités pyrénéens.

- Le projet de bannière pyrénéenne doit se nourrir de la diversité pyrénéenne : les Pyrénées sont plurielles, ce n'est pas un massif mais une cordillère, et cela doit non seulement être respecté mais, au-delà, doit être valorisé comme atout.

- Par ailleurs les participants jugent positivement les stratégies marketing des régions et considèrent que la promotion d'une image Pyrénées est parfaitement compatible et synergique avec les marques Sud de France et Sud-Ouest.

Bruno Rouch conclut cette synthèse en listant les deux chantiers identifiés par les participants du sous-groupe :

- 1) Quelle démarche mettre en œuvre pour repérer collectivement les valeurs communes à partir desquelles structurer une bannière pour tous les territoires et tous les secteurs d'activité ?

- 2) 2) Parallèlement, comment lancer la dynamique de structuration d'une marque collective dans le secteur de l'agriculture pyrénéenne ? Ces deux démarches doivent créer une ambition fédératrice qui intègre les réflexions sur le schéma et la politique de massif, et pas seulement sa mise en œuvre.

JP Cremer insiste sur le caractère structurant de toute discussion sur l'image et la marque « Pyrénées ». En prenant l'exemple de certains sites web, il démontre que la forte demande de « Pyrénées » exprimée par les publics ne trouve aucune offre structurée et organisée. L'image/la marque ne précède pas le projet, c'est une démarche qui l'accompagne tout au long de sa maturation. Concernant l'agriculture, il devient effectivement stratégique de travailler sur les marques pour créer de la rente pyrénéenne. Il faut fédérer en lançant un chantier spécifique à l'agroalimentaire afin d'afficher la volonté de travailler ensemble d'identifier ce qui différencie les produits pyrénéens des autres. L'enjeu n'est pas de collectionner les marques et les signes de qualité mais de différencier les produits véritablement pyrénéens issus d'une agriculture de montagne.

Jean-Michel Anxolabehere souligne combien les situations et les problématiques sont différentes d'un bout à l'autre de la chaîne en termes de productions agricoles, ce qui devra être pris en compte dans la perspective d'un travail sur les marques.

Philippe Clary témoigne de l'expérience réussie des « Grands Sites de Midi-Pyrénées » pour montrer que la marque peut parfois précéder le projet. Le projet de marque pyrénéenne est un vieux projet qui n'arrive pas à se concrétiser. Pourquoi ? Une marque se revendique, il faut un sentiment d'appartenance au territoire. Les Pyrénéens doivent revendiquer « leur » marque pour qu'elle émerge. Plus on s'adresse à des publics lointains et plus la référence aux Pyrénées fonctionne. Le capital de notoriété des « Pyrénées » est l'un des plus élevés, mais il manque une revendication de tous les acteurs pyrénéens pour en faire une vraie ressource.

Graziella Filoni craint que la méthode soit trop laborieuse. Travailler sur une marque est un processus au long cours qui doit mobiliser tout le monde pour fédérer les complémentarités. Ce n'est pas en 4 mois, temps de la révision du schéma, que cela peut être fait. L'objectif de marque est un objectif lointain, ça ne doit pas être l'objectif premier : il faut d'abord rassembler les gens. Le secteur de l'agroalimentaire ne peut seul prétendre porter toutes les Pyrénées dans leur ensemble. Il faut que tous les acteurs s'engagent dans la même dynamique au même moment.

JP Anxolabehere acquiesce totalement.

Vincent Fonvieille estime que sur cette question, les Pyrénées ont plutôt régressé durant ces dernières décennies. Avec des slogans tels que « Frontière sauvage », les Pyrénéens se sentaient engagés dans une dynamique commune et l'ajoutaient à tous leurs dépliants ! Il propose d'ajouter aux deux réflexions proposées (les valeurs + l'agroalimentaire) une troisième thématique : la notion d'itinérance qui lui paraît essentielle dans les Pyrénées.

Pour Marc Carballido, cette problématique de l'image est politique et culturelle. Les rapports sont toujours contradictoires : « montagne du sud » pour les uns, « du nord » pour les autres ; porteur au plan international, mais peu se l'approprient au niveau local ; etc... L'image de marque pyrénéenne relève d'une décision politique, ce qui implique qu'il faut à un moment donné faire ce choix. On peut faire toutes les études possibles, c'est ce choix-là qui fait aujourd'hui défaut malgré l'unanimité des acteurs pyrénéens.

Philippe Clary souhaite que le schéma de massif révisé ne se limite pas à de bonnes intentions, quitte à ce que les véritables orientations soient intégrées ultérieurement dans la convention interrégionale.

La MAAP estime que beaucoup de Pyrénéens ne se rendent pas toujours compte des ressources disponibles dans le massif et qu'il reste à activer.

Patrice De Bellefon rappelle que « les » Pyrénées sont « des » patrimoines. La pluralité est totale. Les Corses sont corses, les Bretons sont bretons, les Pyrénéens sont basques, catalans, aragonais, etc... L'image pyrénéenne a tout à gagner de se mobiliser autour de cette idée de diversité et de richesse.

Jacques GUIU suggère qu'un véritable débat sur « l'image » et la « marque Pyrénées » ait lieu en Comité de massif.

Marc Carballido ré-exprime sa volonté de débattre politiquement de ce projet qui doit être politiquement tranché, et cela sur les deux versants pyrénéens.

Jean-Michel Anxolabehere explique que toute mise en marché implique aujourd'hui de faire une plus value. On ne peut limiter le projet de marque ombrelle « Pyrénées » à une revendication de notre appartenance aux territoires pyrénéens. Il faut quelque chose de véritablement offensif, et selon lui l'agroalimentaire ne doit pas être le laboratoire de la mise en marque des Pyrénées.

Sans conclure une discussion qui mérite d'être approfondie, JP Cremer liste les éléments suivants :

- la marque doit être consubstantielle au projet ;
- la distinction doit être faite entre ce qui relève du « marketing » et ce qui relève de l' « appartenance » ;
- commencer par travailler avec les acteurs de l'agroalimentaire paraît malgré tout pertinent pour des raisons stratégiques de survie de l'économie agropastorale ;
- la concrétisation de ce projet se fera dans le cadre de négociations mais il faut aussi de la motivation, des convictions, etc... Et cela se traduit par des moyens financiers : l'exemple de la marque « Sud de France » et de son équipe constituée d'une trentaine de personnes est mis en avant ;
- il ne faut pas opposer les échelles : les marques ne s'annulent pas entre elles, elles se complètent.

- **Sous-groupe « Gouvernance »**

JP Cremer renvoie au compte-rendu de la réunion du 13 juin 2012 qui reprend toutes les propositions. Certaines d'elles sont particulièrement opérationnelles, d'autres ne constituent que des pistes de réflexion. De manière générale, l'ensemble des échanges des participants a eu pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la politique de massif en répondant à l'exigence de « plus de massif » exprimée par toutes les contributions thématiques depuis le début de la révision du schéma de massif.

Les réactions sont nombreuses.

Philippe Clary fait part des réserves de la région Midi-Pyrénées vis-à-vis des appels à projets en général. L'expérience acquise dans la gouvernance du Massif Central atteste d'un apprentissage des acteurs long et laborieux qui nécessite beaucoup de pédagogie. Il relaie à l'assemblée les réserves exprimées par Martin Malvy dans ce domaine, considérant que les appels à projets dissimulent trop souvent une aide cachée au fonctionnement des structures partenaires.

Il informe par ailleurs l'assemblée de la décision de la région visant à réviser son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire. Cette démarche sera engagée dès l'automne prochain par le lancement d'un diagnostic puis de la réflexion sur le projet. Il rappelle qu'il est possible que les futurs SRADDT deviennent des documents prescriptifs, d'où l'importance que les régions fassent entendre leurs voix sur les aspects stratégiques.

Marc Carballido ajoute que la région Midi-Pyrénées est également très réservée concernant la réflexion sur le recours aux Sociétés d'Economie Mixte, proposée dans le compte-rendu du sous-groupe « Gouvernance ».

JP Cremer propose aux participants de débattre du devenir d'une instance telle que le comité de massif. Les participants des différents groupes thématiques ont exprimé beaucoup d'attentes vis-à-vis de cette instance qui n'a quasiment pas évolué depuis 1985, ce qui fait qu'aujourd'hui le comité de massif n'est pas véritablement le maître d'ouvrage de la politique de massif. Selon lui, le comité de massif peut commencer par s'inspirer des débats issus des différents groupes de travail et réfléchir à la modification de sa composition (intégration possible de la Communauté de Travail des Pyrénées par exemple). Il devient impératif que le massif porte de très forts projets structurants, ce qui est aujourd'hui particulièrement rare.

Marc Carballido témoigne de la rénovation récemment mise en œuvre dans le fonctionnement du Comité du Massif Central. Il faut cependant attendre et prendre du recul pour apprendre de cette expérience voisine. Il évoque également l'expérience de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, projet d'ampleur et très innovant, qui est malgré tout aujourd'hui remis en cause sous l'influence des changements politiques en Espagne.

JP Laborie estime que le rôle de l'Etat ne doit pas être minoré dans la rénovation de la gouvernance pyrénéenne. Est-il arbitre, conseiller, régulateur ? Cette problématique vaut également dans les réflexions sur le transfrontalier, puisque l'Espagne n'a pas de vision d'Etat sur les enjeux propres aux zones de montagne.

JP Cremer invite ensuite les participants à discuter de l'avenir à donner aux structures associatives du réseau pyrénéen, à partir d'un double constat qui fait consensus : la plupart de ces structures sont largement plébiscitées (ADEPFO, MAAP, APEM, Confédération) par l'ensemble des acteurs mais elles ne fonctionnent pas véritablement en réseau. Les décideurs devront se positionner à leur sujet.

Marc Carballido acquiesce et relève que dans ce domaine les investissements des différentes régions varient très fortement.

Philippe Clary rappelle que la région Midi-Pyrénées a elle aussi lancé une évaluation du réseau pyrénéen qui sera prochainement rendue publique.

La DREAL note par ailleurs que la participation des citoyens est nécessaire pour faire approprier aux Pyrénéens un schéma de massif qui fixe des orientations importantes.

Enfin, JP Cremer évoque l'idée qu'une rénovation de la politique massif implique une mise en cohérence de la gouvernance avec l'état actuel de la décentralisation ; la structuration d'un GIP par les 3 Régions permettrait de créer la maîtrise d'ouvrage des politiques de massif qui fait cruellement défaut. Cette création est possible dans le cadre législatif actuel, elle permettrait, parallèlement à une amélioration du fonctionnement du Comité de massif et en lien avec celui-ci, une amélioration sensible de la gouvernance de la politique Pyrénées.

Les nombreux échanges abordent ces différentes opportunités et mettent en évidence la nécessité d'institutionnaliser ces réflexions dans le cadre de la politique de massif.

* * *

Les participants sont invités aussi à réagir par le biais du site web :
<http://schemamassif.sig-pyrenees.net>

Ces remarques pourront également être prises en compte et permettront de proposer les modifications attendues du schéma.